

107

PRODUIRE DES TIMBRES COMMÉMORANT L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

RECOMMANDATION: Que le gouvernement fédéral demande au ministère des Postes, de produire, en 1981, un ou des timbres commémorant l'Année internationale des personnes handicapées.

SANS SUITE

Maintenir la diversité: Les Postes ont émis en 1980 un timbre pour commémorer la réadaptation, à l'occasion du Congrès mondial de la réadaptation qui s'est tenu à Winnipeg. Les Postes ont répondu à cette recommandation en déclarant que pour maintenir la diversité dans leur programme, elles ne veulent pas émettre un autre timbre sur un sujet similaire en 1981. Le Comité

regrette que les Postes aient rejeté sa proposition, étant donné que plus de 75 autres pays ont émis de tels timbres au cours de l'Année internationale des personnes handicapées. Le Comité est d'avis que le refus des Postes est particulièrement regrettable, étant donné que le Canada a appuyé aux Nations unies la motion désignant 1981 comme l'Année internationale des personnes handicapées.

